



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

30 juin 2022



FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)	
Au	30 juin 2022
Actif	
Actif courant	
Placements (note 7)	144 645 110 \$
Trésorerie	56 065
Distributions à recevoir des FNB sous-jacents	974 416
Souscriptions à recevoir	840 310
	146 515 901
Passif	
Passif courant	
Emprunt (note 8)	29 462 158
Intérêts à payer (note 8)	47 264
Distributions à payer (note 4)	980 580
	30 490 002
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	116 025 899 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	13 950 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	8,32 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)	
Pour la période du 11 février 2022 (date de lancement) au 30 juin 2022	2022
Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes provenant des FNB sous-jacents	396 140 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 916 876
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(14 418 772)
Gain (perte) net sur les placements	(12 105 756)
Revenu total (montant net)	(12 105 756) \$
Charges (note 5)	
Coûts de l'information aux porteurs de parts	10 415 \$
Honoraires d'audit	13 617
Honoraires des agents des transferts	3 593
Droits de garde et frais bancaires	17 503
Droits de dépôt	1 894
Frais juridiques	21 844
Charge d'intérêts (note 8)	107 207
Coûts de transactions (note 10)	12 703
Total des charges	188 776
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(68 866)
Total des charges (net)	119 910 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 225 666) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – (note 4)	(1,72) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)	
Pour la période du 11 février 2022 (date de lancement) au 30 juin 2022	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 225 666) \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	130 964 975
Opérations sur parts rachetables, montant net	130 964 975 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(286 424)
Gains en capital	(1 916 878)
Remboursement de capital	(510 108)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 713 410) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	116 025 899 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	
(non audité)	
Pour la période du 11 février 2022 (date de lancement) au 30 juin 2022	2022
Activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 225 666) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	14 418 772
Achat de placements*	(28 939 217)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(927 152)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(27 673 263) \$
Activités de financement	
Produit net de l'émission de parts rachetables*	-
Montant net (remboursement) de la facilité de crédit (note 8)	29 462 158
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(1 732 830)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	27 729 328 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	56 065
Trésorerie à l'ouverture de la période	-
Trésorerie à la clôture de la période	56 065 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	
Intérêts payés durant la période**	59 943 \$
Distributions reçues des FNB sous-jacents durant la période**	1 338 600
* Ne tiennent pas compte des opérations applicables non réglées en trésorerie (opérations en nature) de 130 964 975 \$	
** Inclus dans les activités d'exploitation	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(non audité)

Au 30 juin 2022

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE				
2 869 365	FNB Harvest de revenu Marques dominantes Plus, parts de cat. A	30 636 541	27 517 210	23,7
1 697 701	FNB Harvest équilibré de revenu Services publics mondiaux, parts de cat. A	32 994 593	31 848 871	27,5
3 916 740	FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé, parts de cat. A	33 119 820	31 451 422	27,1
2 076 832	FNB Harvest de croissance et de revenu Chefs de file des technologies, parts de cat. A	31 245 458	26 708 060	23,0
2 020 078	FNB Harvest de revenu Leaders du secteur bancaire américain, parts de cat. A	31 067 470	27 119 547	23,4
Total des placements		159 063 882	144 645 110	124,7
Emprunt (note 10)			(29 462 158)	(25,4)
Autres actifs, moins les passifs			842 947	0,7
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			116 025 899	100,0

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest diversifié de revenu mensuel (le « Fonds ») est un fonds de placement alternatif constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 4 février 2022 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 11 février 2022. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a pour objectif d'offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie élevées et la possibilité d'une plus-value du capital en investissant, au moyen d'un levier financier, dans des fonds communs de placement négociés en bourse (des « FNB ») gérés par le gestionnaire, inscrits à la cote d'une bourse canadienne reconnue et utilisant des stratégies d'options d'achat couvertes.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2022.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2022, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts s'échangent à la TSX sous le symbole HDIF. Au 30 juin 2022, le cours de clôture des parts était de 8,29 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 11 février 2022	300 000
Parts rachetables émises	13 650 000
Total en circulation au 30 juin 2022	13 950 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2022 s'est élevé à 7 126 429 parts.

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le montant des distributions pour la période close le 30 juin 2022 s'est établi à 2 713 410 \$.

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permettait de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires (le cas échéant), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Le Fonds rembourse des frais de gestion et d'autres charges à Harvest, comme indiqué aux rubriques « Frais de gestion », « Charges d'exploitation » et « Autres charges » ci-après. Le Fonds achète et vend aussi des parts des FNB sous-jacents gérés par Harvest. Par conséquent, ces FNB sont considérés comme des parties liées. Dans le cadre de ces opérations, le Fonds ne verse aucune commission à Harvest ou aux FNB sous-jacents. Le tableau suivant présente, pour chacun des FNB sous-jacents, le montant net de parts achetées (vendues) par le Fonds pendant la période.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

	Achats/(ventes) nets de parts d'un FNB sous-jacent
FNB Harvest équilibré de revenu Services publics mondiaux, parts de cat. A	33 347 418 \$
FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé, parts de cat. A	33 248 031 \$
FNB Harvest de revenu Marques dominantes Plus, parts de cat. A	30 636 925 \$
FNB Harvest de revenu Leaders du secteur bancaire américain, parts de cat. A	31 073 647 \$
FNB Harvest de croissance et de revenu Chefs de file des technologies, parts de cat. A	31 248 330 \$

Le Fonds a comptabilisé les montants suivants liés aux distributions provenant de FNB sous-jacents dans le résultat de ses opérations pour la période close le 30 juin 2022.

	Distributions provenant des FNB sous-jacents
FNB Harvest équilibré de revenu Services publics mondiaux, parts de cat. A	577 657 \$
FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé, parts de cat. A	666 356 \$
FNB Harvest de revenu Marques dominantes Plus, parts de cat. A	502 403 \$
FNB Harvest de revenu Leaders du secteur bancaire américain, parts de cat. A	458 023 \$
FNB Harvest de croissance et de revenu Chefs de file des technologies, parts de cat. A	588 848 \$

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds n'avait aucuns frais de gestion à payer directement au gestionnaire. Toutefois, les FNB sous-jacents détenus par le Fonds paient des frais de gestion et des frais d'opérations. Le Fonds prévoit investir dans des FNB gérés par le gestionnaire. Il n'est pas tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement à l'égard de ces placements lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par le FNB sous-jacent pour obtenir le même service. Les FNB dans lesquels investit le Fonds paient les frais de gestion applicables. En conséquence, le total des frais de gestion réels à payer indirectement au gestionnaire à l'égard d'un placement dans le Fonds sera supérieur à zéro.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 6 573 \$ pour la période close le 30 juin 2022 et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période close le 30 juin 2022. Pour la période close le 30 juin 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 68 866 \$ des charges du Fonds et une tranche de 242 160 \$ des charges des FNB sous-jacents. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières. En plus des risques décrits susmentionnés, le Fonds peut être indirectement exposé au risque dans la mesure où les FNB sous-jacents détiennent des instruments financiers exposés aux risques ci-dessous.

Le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement alternatif au sens du Règlement 81-102. Par conséquent, il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs et à utiliser des stratégies de placement interdites aux autres types de fonds communs de placement. Il peut notamment investir dans d'autres organismes de placement collectif alternatif et emprunter de la trésorerie à des fins de placement, et il dispose d'une marge de manœuvre plus grande pour investir dans les produits de base. Les stratégies utilisées dépendent des objectifs de placement du Fonds. Toutefois, dans certaines conditions de marché, toutes ces stratégies peuvent accentuer le rythme auquel le Fonds perd de la valeur.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. Même si les restrictions locales et mondiales ont été allégées et qu'il semble moins probable qu'elles soient de nouveau renforcées, elles ont eu des conséquences durables sur l'économie, dont une poussée d'inflation qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt. La guerre en Ukraine a accentué l'augmentation de l'inflation ainsi que l'instabilité de l'économie et des marchés financiers. Ces deux facteurs ont grandement perturbé les économies et les marchés financiers. De plus, l'incertitude plane sur leur durée et leurs répercussions sur la performance financière des placements actuels et futurs du Fonds.

Au 30 juin 2022, 124,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 7 232 256 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite. Au 30 juin 2022, le Fonds n'était pas exposé ni directement ni de façon importante au risque de change. Le Fonds peut être indirectement exposé au risque de change si les FNB sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés en devises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt.

Un fonds ayant des passifs portant intérêt est exposé aux risques liés à l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses flux de trésorerie. Au 30 juin 2022, le Fonds détenait des passifs portant intérêt d'une valeur de 29 462 158 \$ sous la forme d'emprunts sur marge auprès d'un courtier principal. Si les taux d'intérêt avaient doublé pendant la période, le montant total des charges d'intérêts et des flux de trésorerie liés aurait augmenté de 106 611 \$.

Le Fonds n'est pas indirectement exposé au risque de taux d'intérêt, car les FNB sous-jacents ne détiennent pas d'instruments financiers portant intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

De plus, le Fonds détient un emprunt sur marge remboursable à vue. Cet emprunt sur marge est garanti conformément aux règlements de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières par les placements du Fonds dans les FNB sous-jacents qui respectent ses objectifs de placement.

Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important.

Au 30 juin 2022, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Fonds négociés en bourse	144 645 110	-	-	144 645 110
Total des actifs financiers	144 645 110	-	-	144 645 110

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2022 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2022.

La valeur des fonds négociés en bourse est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité. Le Fonds est indirectement exposé au risque de concentration par l'intermédiaire de ses placements dans des FNB.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

Segment de marché :

Au	30 juin 2022
	% de l'actif net
Services publics	27,5
Soins de santé	27,1
Diversifié	23,7
Banques américaines	23,4
Technologies	23,0
Autres passifs nets	(24,7)
Total	100,0

7. PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque le droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels.

Les placements dans les fonds FNB sous-jacents sont des entités structurées non consolidées, car le processus décisionnel concernant les activités de ces fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par le Fonds ou par d'autres investisseurs. Le Fonds ne fournit pas de soutien supplémentaire, de nature financière ou autre, aux FNB sous-jacents, et ne s'est pas engagé à le faire.

Le tableau ci-dessous présente les FNB sous-jacents.

Au 30 juin 2022	Valeur comptable du FNB sous-jacent (\$)	Pourcentage de la participation dans l'actif du FNB sous-jacent (%)
FNB Harvest de revenu Marques dominantes Plus	27 517 210	7,2
FNB Harvest équilibré de revenu Services publics mondiaux	31 848 871	25,0
FNB Harvest de revenu Leaders des soins de santé	31 451 422	3,0
FNB Harvest de croissance et de revenu Chefs de file des technologies	26 708 060	10,5
FNB Harvest de revenu Leaders du secteur bancaire américain	27 119 547	47,7
Total	144 645 110	

8. FACILITÉ DE PRÊT

Le Fonds a conclu une entente avec le courtier principal d'une filiale en propriété exclusive d'une banque à charte canadienne (le « courtier principal ») afin de pouvoir faire des emprunts à des fins de placement conformément à sa stratégie de placement. Il peut emprunter des fonds garantis par un dépôt auprès du courtier principal. Les emprunts sont remboursables à vue. Les intérêts à payer sur les emprunts sont calculés quotidiennement à un taux d'intérêt variable se situant dans une fourchette de 1,00 % à 2,05 % pendant la période. Ils sont payables chaque mois. Au cours de la période, les montants minimal et maximal empruntés en vertu de l'entente ont été respectivement de 0 \$ et de 29 462 158 \$. Le Fonds a payé des intérêts de 106 611 \$, inscrits au poste « Charge d'intérêts » de l'état du résultat global.

Il peut emprunter jusqu'à 33 % de sa valeur liquidative en tout temps. Au 30 juin 2022, le montant emprunté était de 29 462 158 \$, soit 25,4 % de sa valeur liquidative à cette date.

FNB Harvest diversifié de revenu mensuel

9. IMPÔTS

Le Fonds a jusqu'au 15 mars 2023 pour répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2022, le Fonds a l'intention d'adopter le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

10. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2022.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.